



Dossier technique

*à préparer par le porteur de projet
en vue de présenter l'opération pour inscription dans la
Convention territoriale du Pays Midi-Quercy - 2009*

Nom de l'opération concernée : xxxxxxxx

Porteur de projet : xxxxxxxxxxxx

Dossier établi le : xx /xx /2009

Suivi au SMPMQ par : xxxxx

Liste des pièces à fournir

- Fiche de présentation du projet (note descriptive) → *compléter le document ci-joint*
- Lettre de demande du maître d'ouvrage
- Délibération de principe du maître d'ouvrage approuvant le projet et le budget global
- Echancier de réalisation → *à fournir dans la fiche de présentation du projet*
- Plans, si la nature de l'opération s'y prête
- Estimatif détaillé des dépenses et le plan de financement : Budget prévisionnel détaillé
- Eléments d'appréciation sur la viabilité économique du projet et présentation de son mode de gestion, d'exploitation → *à fournir dans la fiche de présentation du projet*
- Une attestation du SMPMQ justifiant de l'intérêt du projet au regard de la stratégie de développement du territoire
→ *Ce document est préparé par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy après une analyse des documents du projet*

Informations complémentaires

Plusieurs documents utiles peuvent être consultés sur le site Internet du Pays Midi-Quercy à l'adresse www.midi-quercy.fr, rubrique Convention territoriale, notamment :

- Le détail de tous les axes et mesures de la Convention territoriale
- La note d'information aux porteurs de projets (conseils généraux, contacts, circuit d'instruction des projets)
- La grille multicritères pour la sélection des projets en vue de leur inscription à la Convention territoriale du Pays
- Le dossier technique type à préparer par le porteur de projet.

Pour les projets éligibles au programme Leader Midi-Quercy : des informations sont également disponibles sur le site Internet du Pays Midi-Quercy, dans rubrique Programme Leader 2007-2013 (plan de développement, grille multicritères, formulaire type de demande de subvention).

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET
CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI QUERCY
& PROGRAMME LEADER (2007-2013)

Cadre réservé à l'administration

C.T.C.P. Xème programmation

Mesure N :

Programme Leader :

Service référent : DDEA de Tarn et Garonne

Opération n° :

Dispositif n :

Osiris n° :

Date de dépôt de dossier :

Date ARDC :

INTITULE :

LOCALISATION :

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

OBJECTIFS :

CONTENU DU PROJET :

Liens avec le développement durable :

ANNEE DE REALISATION :

PARTENAIRES :

COUT PREVISIONNEL (H.T ou TTC à préciser):

Postes de dépenses	Montant en €	Montant €éligible à Leader
Ingénierie		
Fonctionnement		
Investissement		
Total		

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (si déjà connu)

COUT TOTAL	Leader	CG	CR	Etat	Autre	Autofinanc.
€	€	€	€	€	€	€
%	%	%	%	%	%	%

Cadre réservé à l'administration

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER A LA CONVENTION TERRITORIALE

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la convention territoriale et ses impacts, à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier technique » :

**Partie à compléter uniquement lors de la présentation de l'opération en
Comité de programmation Leader (le cas échéant) :**

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER AU PROGRAMME LEADER

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la Convention Leader, sa plus-value sociale et environnementale à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier de demande Leader » :

Informations complémentaires

Inscription du projet dans la Convention territoriale du Pays Midi-Quercy (2007-2013)

1) Quel est l'effet attendu du projet sur les axes et mesures de la Convention territoriale ?

➤ Cette opération aura un impact sur les axes et mesures suivants de la Convention territoriale :

AXE 1 - UN TERRITOIRE EQUITABLE :

- Mesure 1 : Miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance
 Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale

AXE 2 - UN TERRITOIRE VIABLE :

- Mesure 3 : Favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables
 Mesure 4 : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables

AXE 3 - UN TERRITOIRE VIVABLE :

- Mesure 5 : Réaliser des équipements structurants pour le territoire
 Mesure 6 : Promouvoir une politique de l'habitat globale et durable
 Mesure 7 : Préserver et valoriser les ressources naturelles du territoire

MESURES REGIONALES SPECIFIQUES

- Mesure 8 : La dotation spécifique « Vocation territoriale et expérimentation »
 Mesure 9 : Le Grand Projet de Pays (GPP)

- L'opération a un effet positif* sur l'application d'1 mesure liée à cette Convention
 (ou) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Convention
 (ou) L'opération a un effet positif sur 3 mesures de cette Convention
 (et/ou) L'opération a un effet remarquable* sur 1 mesure de cette Convention

➤ Liens avec les chartes et programmes thématiques du Pays Midi-Quercy (pour mémoire)

L'opération est réalisée en référence, et en suivant les recommandations, de l'une des chartes thématiques du Pays :

- Energie Paysage Habitat, cadre de vie, foncier Tourisme Culture Inventaire du patrimoine bâti
 PLIE (Plan Local Insertion par l'Emploi) GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) secteur médico-social
 Circuit court bio

L'opération bénéficie d'un accompagnement technique de la part du Pays oui non

2) Quel est l'impact attendu du projet vis-à-vis des publics cibles ?

➤ Impact territorial

- L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle infra-communale ou communale
 L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes
 L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle d'une ou de plusieurs Communautés de Communes
 L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà

➤ Impact sur la mixité et sur le public jeune

- L'opération favorise la mixité : intergénérationnelle sociale
L'opération bénéficiera : au public enfance-jeunesse à de jeunes actifs

3) Quel est l'impact attendu du projet sur le plan économique (valeur ajoutée pour le PMQ) ?

- L'opération contribue au développement de l'emploi
 L'opération valorise les ressources locales
 L'opération favorise les débouchés locaux
 L'opération favorise l'accueil ou le maintien, sur le territoire, de jeunes actifs

A remplir seulement si une ou plusieurs des cases précédentes ont été cochées :

- L'opération favorise une répartition équitable du développement économique sur le territoire car il est situé :
 en ZRR et en zone Massif central

* **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.

Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

ZRR : Auty, Bruniquel, Castanet, Caylus, Cazals, Espinas, Feneyrols, Genébrières, Ginals, La Salvetat-B., Labastide-de-P., Lacapelle-Livron, Laguépie, Lapenche, Lauzerte, Léojac, Molières, Monclar-de-Q., Montalzat, Montfermier, Montpezat-de-Q., Loze, Mouillac, Parisot, Puygaillard de Q., Puylagarde, Puylaroque, St Antonin-NV, St Projet, Varen, Verfeil, Verhac-Tescou.

Zone Massif Central : Castanet, Caylus, Espinas, Feneyrols, Ginals, Lacapelle-Livron, Laguépie, Loze, Mouillac, Parisot, Puylagarde, St Antonin-NV, St Projet, Varen, Verfeil.

4) Faisabilité économique et technique de l'opération

➤ Sur le plan financier

- Avez-vous contacté vos partenaires financiers afin d'évaluer la faisabilité des financements que vous allez demander ? (joindre copie des courriers ou tous autres justificatifs) ?
- A ce jour, avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès des cofinanceurs ? (cette démarche est à réaliser, en principe, après l'inscription du projet dans la convention territoriale du Pays)

Si oui, à quels cofinanceurs ?

Envoi effectué en date du :

- Avez-vous cerné l'engagement financier à l'année n+1, +2, +3 ?
Si oui, préciser de quelle manière :

- Autofinancement prévu, par rapport à votre structure : préciser pourquoi l'autofinancement prévu sur le projet présenté vous semble viable dans le temps pour votre structure, compte-tenu des dépenses et recettes prévues globalement :

➤ Sur le plan technique

- Quelles actions avez-vous mises en place pour identifier les besoins et/ou l'offre déjà existante dans le domaine d'activité lié au projet ?
 analyse de la demande / de l'offre par la recherche d'opérations déjà existantes en ce domaine
 réalisation d'une étude de marché ou de faisabilité,
 autre : préciser :
- Rédiger ici une courte note sur l'état des lieux dans le domaine qui concerne votre projet, sur la base de critères clairement définis (définition de la demande, de l'offre, constats des besoins ou de l'état du marché...):

- Quels sont selon vous les types de compétences techniques nécessaires pour réaliser votre projet ?
- Disposez-vous de ces compétences en interne ? Oui Non
Si non, à quelle(s) structure(s) partenaires avez-vous prévu de faire appel, pour bénéficier des compétences requises ?
- Avez-vous envisagé la façon dont pourrait évoluer votre projet dans l'avenir ? (structuration et pérennisation de l'action)

➤ Sur le plan partenarial

- Avez-vous identifié les acteurs situés sur le territoire, et les partenaires, avec lesquels vous pouvez travailler ?
Si oui, lesquels ?
- Ce ou ces partenariats sont-ils à ce jour effectifs (ont-ils concrètement débutés) ? Oui Non
- L'un de ces partenariats est-il formalisé (par un document écrit : une convention, un acte d'engagement, autre...) ?
- Avez-vous présenté votre projet à votre Communauté de Communes ?
Si oui, préciser votre contact :
- Bénéficiez vous d'un accompagnement technique : ADEFPAT, DLA, Autre à préciser :

5) Evaluation et suivi de l'opération

➤ Indicateurs liés à l'opération, définis par le porteur de projet

Quels sont à votre avis les indicateurs les plus adaptés pour évaluer les impacts de votre projet, par rapport aux objectifs que vous vous êtes fixés (proposer 2 indicateurs dans chaque colonne, que vous pourrez remplir à l'issue de l'opération) ?

Indicateurs de réalisation (en terme quantitatifs)	Indicateurs de résultats (en terme de qualité)
Nombre de...	
Nombre de...	

➤ *Indicateurs par mesure, mentionnés dans la convention territoriale du Pays Midi-Quercy*

1. AXE 1 / UN TERRITOIRE EQUITABLE :

➤ **Mesure 1 : Miser sur les ressources humaines et conforter la gouvernance**

- ◆ Nombre de GPEC territoriales engagées
- ◆ Nombre de modules de sensibilisation au développement durable réalisés
- ◆ Nombre de réunions organisées par le CDD

➤ **Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale**

- ◆ Nombre de projets collectifs s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- ◆ Nombre de communes couvertes par l'inventaire du patrimoine bâti
- ◆ Nombre de projets de valorisation du patrimoine
- ◆ Evolution du nombre d'enfants inscrit dans une activité artistique et culturelle
- ◆ Nombre de projets favorisant l'intégration de nouveaux arrivants
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

2. AXE 2 / UN TERRITOIRE VIABLE :

➤ **Mesure 3 : Favoriser la diversification et la consolidation des activités économiques durables**

- ◆ Nombre de projets collectifs de circuits courts aidés
- ◆ Nombre d'agriculteurs s'engageant dans une démarche de diversification écologique
- ◆ Nombre de nouveaux prestataires touristiques proposant une activité écotouristique
- ◆ Nombre d'entreprises adhérant à la démarche éco-responsable en PMQ
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

➤ **Mesure 4 : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables**

- ◆ Nombre d'opérations exemplaires « énergies » soutenues par année
- ◆ Energie économisée par année en moyenne par m² de bâtiment en référence à la solution règlementaire
- ◆ « Tonnes CO2 » évitées par année
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

3. AXE 3 / UN TERRITOIRE VIVABLE :

➤ **Mesure 5 : Réaliser des équipements structurants pour le territoire**

- ◆ Nombre de projets de circulation douce
- ◆ Nombre d'équipements structurants à maîtrise d'ouvrage intercommunale
- ◆ Niveau de performance énergétique des équipements réalisés
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

➤ **Mesure 6 : Promouvoir une politique de l'habitat globale et durable**

- ◆ Nombre de logements locatifs financés
- ◆ Nombre de lotissements accompagnés
- ◆ Nombre d'outils d'urbanisme mis en place
- ◆ Nombre de formations réalisées
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

➤ **Mesure 7 : Préserver et valoriser les ressources naturelles du territoire**

- ◆ Nombre de projets de mise en valeur des espaces naturels et de plans de gestion réalisés
- ◆ Nombre de projets de communication, de sensibilisation et de formation réalisés
- ◆ Nombre de bénéficiaires d'actions MAE ou MATER
- ◆ Nombre d'actions réalisées en application des Plans de paysage ou des recommandations de la Boîte à outils de la charte paysagère
- ◆ Nombre de projet ayant présenté une approche empreinte écologique (*opérations d'investissement > 400 K€*)

Pour mémoire :

➤ **Mesures 8** (dotation spécifique)

➤ **Mesure 9** (mise en œuvre d'un Grand Projet de Pays).